



## Exemple de fiche de poste

### INTITULE DU POSTE DU POSTE : ASSISTANT DE VIE DEPENDANCE

#### FINALITE DU POSTE

L'Assistant de vie accompagne les actes essentiels de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, entretien du domicile et du linge, préparation des repas...) auprès de personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. Son rôle d'écoute et sa fonction relationnelle sont essentiels pour permettre à ces personnes de rester le plus autonome possible

#### CONTEXTE

L'assistant de vie est sous la responsabilité directe de la personne accompagnée (employeur), est en relation avec les membres de la famille, les professionnels soignants qui interviennent au domicile pour les interventions courantes (sans pouvoir décisionnel) et les autres professionnels assurant la prise en charge à domicile.

#### MISSIONS ET ACTIVITES

Contribution au maintien du lien social

Entretien de l'habitat et de l'environnement de la personne : tâches ménagères de la vie quotidienne, entretien du logement, du linge, etc.

Alimentation : courses, préparation et aide à la prise des repas

Accompagnement : aide aux sorties, à la marche, aide au lever et au coucher, démarches administratives

Hygiène et confort corporel (toilette, tenue vestimentaire, réfection du lit, désinfection et entretien des matériels)

Certains gestes techniques pourront être demandés sur prescription du médecin (ex. prévention des escarres), le salarié devra avoir la formation pour les réaliser

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Adaptation aux besoins spécifiques et exigences particulières de la personne en situation de perte d'autonomie ou de handicap

Difficultés de communication avec la personne

Stress lié au risque imprévu à gérer en urgence (accident de la personne, malaise)

Déplacements sur les lieux d'activités et de loisirs dans la journée

Amplitude horaire > 10 heures, voire 12 heures

Travail parfois le week-end et les jours fériés

Pression de la demande avec variabilité de l'activité en fonction des besoins (en cas d'hospitalisation, en cas d'aggravation de l'état de santé)



## CONSIGNES DE SECURITE

Comme il (elle) intervient seule, l'assistant de vie doit faire preuve d'une vigilance permanente pour apprécier les situations, détecter d'éventuels risques potentiels, et les signaler dans les plus brefs délais à la famille. Il (elle) doit être capable de faire face rapidement et de façon pertinente à des situations d'urgence (accidents, problèmes de santé soudains, etc.), en sollicitant le bon relais.

L'assistant de vie rend compte de son activité aux personnes et à leurs familles, et remonte toutes les informations nécessaires aux autres professionnels assurant la prise en charge à domicile

## INTERET DU POSTE

L'assistant de vie assure ses fonctions de façon autonome, et doit s'adapter au contexte familial spécifique. Il (elle) adopte une posture professionnelle, met en place des relations interpersonnelles de qualité avec la personne accompagnée, et mobilise des techniques précises.

Il (elle) organise son travail en étant vigilant aux règles de prévention et de sécurité. Il (elle) doit être capable de tracer par écrit son intervention, afin de s'articuler avec les autres professionnels assurant la prise en charge à domicile.

## PROFIL DU CANDIDAT

- Compétences nécessaires au regard des activités décrites :
  - Compétences requises à l'embauche :  
Formation de niveau V de la branche professionnelle des salariés du Particulier Employeur ou équivalent
  - Compétences pouvant faire l'objet d'une acquisition ultérieure :
  - Expérience attendue :
  
- Qualités et aptitudes :
  - Capacité physique d'exercer des transferts
  - Conscience professionnelle, rigueur dans le travail
  - Discrétion et respect de l'intégrité de la personne
  - Disponibilité et patience
  - Bonne capacité relationnelle, d'adaptation et d'écoute
  - Autonomie et capacité à travailler en équipe et avec des intervenants divers
  - Capacité à s'adapter à des emplois du temps variables
  - Respect des règles d'hygiène et de sécurité